

La grande traversée

Si le soldat Roger n'évoque pas son arrivée dans la Somme, il détaille par la suite les nombreux transferts à pied, en camion ou en train qu'il aura à endurer, de la France à la Prusse-Orientale.

France - Belgique

Lorsque le 112^e R.I.A. est capturé le 6 juin 1940 à Pertain dans la Somme, Robert Roger et ses camarades doivent rejoindre le stalag IB en Prusse-Orientale. Ils font une première étape à Doingt où ils bivouaquent. Des chasseurs alpins sont ensuite incorporés à leur colonne qui compte désormais 2000 hommes. Ils traversent Péronne à pied, la ville est en ruines. Avec quelques camarades, il ruse pour profiter de places libres dans un des camions du convoi pour se faire transporter jusqu'à Cambrai ; là, les prisonniers passent la nuit à la belle étoile.

La colonne repart le lendemain, destination la gare de Beauraing, pour une traversée de la Belgique. Les hommes sont bien accueillis par la population belge qui leur donne à boire et à manger. À bord du train, les hommes sont entassés à 60 par wagon, sans eau, ni nourriture durant le trajet ; seuls quelques arrêts leur sont accordés pour satisfaire les besoins naturels.

Belgique - Prusse-Orientale

Le 10 juin 1940, les prisonniers arrivent en gare de Trêves en Allemagne où reçoivent crachats et quolibets. Ils font étape dans un camp pour repartir le lendemain en train, direction Berlin. Dans la gare de la capitale, les infirmières Croix-Rouge allemande prennent en charge la distribution alimentaire, nourriture et boisson dont le célèbre et imbuvable café d'orge.

11 juin 1941, le train part, direction Hohenstein via le couloir de Dantzig*. Les hommes à bord sont serrés comme des sardines dans une boîte mais leur état d'épuisement est tel qu'ils trouvent malgré tout le sommeil. Ils parviennent au stalag IB fin juin 1940.



Carte de la région de Dantzig en 1939
Gdansk_Bay_Borderlines_1939_English.png
MasturbiusGdansk_Bay_Borderlines_1939_Ei
Justassderivative work: Ælfgar, CC BY-SA 3.0
<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/>
Wikimedia Commons

* Dantzig, cité-état allemande enclavée dans la Pologne selon les dispositions du Traité de Versailles, était sous protection de la Société des Nations.

Le couloir (ou corridor de Dantzig), revendiqué par l'Allemagne nazie, appartenait à la Pologne et séparait le Reich de la Prusse-Orientale. Il est définitivement attribué à la Pologne depuis la fin de la 2^e Guerre mondiale.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE VAUCLUSE

Palais des papes
84000 AVIGNON